

Devenir membre maintenant
sous udc.ch/participer

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Février 2026

**Imposition
individuelle : NON à
l'arnaque fiscale !**



Page 3

**Les fake-news des
opposants à l'initiative
pour la durabilité**



Pages 8-9

**Talon d'inscription:
25^e coupe
nationale de l'UDC**



Page 16



UDF-EDU
Union Démocratique Fédérale
Eidgenössisch-Demokratische Union



sgv usam

Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Peintres
Unione Svizzera dei Contadini
sbv usp usc

non-a-l-imposition-individuelle.ch



AZB, 3001 Bern Post AG, UDC Suisse, secrétariat général, case postale

Abonnement annuel Fr. 35.00 – publié six fois par an – 7'187 ex.

udc.ch-franc-parler@udc.ch – Février 2026

Conception du Franc-parler : GOAL AG



Nous posons d'importants jalons

Pénurie de logements, hausse de la criminalité ou encore perte de notre paysage et de notre identité : qui ne veut pas d'une Suisse à 10 millions d'habitants vote OUI à l'initiative pour la durabilité !

Cette année, des décisions importantes seront prises : plus d'impôts et de taxes ou plus d'argent dans notre porte-monnaie ? Plus de criminels demandeurs d'asile ou plus de protection des frontières et de sécurité ? Une Suisse à 10 millions d'habitants ou un retour à une immigration contrôlée ?

Encore plus de bureaucratie fiscale ?

On pourrait presque avoir pitié du PLR. Les libéraux-radicaux ont désormais, comme la gauche, une coprésidence et en mars, nous voterons sur leur initiative populaire qui constitue une véritable offensive bureaucratique appelée « imposition individuelle ». Comme tous les couples mariés devront désormais remplir deux déclarations d'impôts, cela représentera 1,7 million de déclarations supplémentaires. Cela nécessitera environ 1'700 fonctionnaires fiscaux supplémentaires. Cela signifie plus de paperasse, plus de contrôles, plus de coûts.

Pour que le patrimoine d'un couple marié puisse être imposé individuellement, ses

biens devraient être répartis comme dans le cas d'un divorce : avoirs bancaires, propriété immobilière, bijoux, etc. Personne n'a besoin de cela. La discrimination fiscale des couples mariés (« pénalisation du mariage ») peut être éliminée beaucoup plus facilement et sans imposition individuelle bureaucratique. La majorité des cantons l'ont démontré avec le splitting, par exemple.

Pour que la Suisse reste la Suisse

Nous voterons, probablement en juin, sur l'initiative pour la durabilité « Pas de Suisse à 10 millions ! ». Nous ressentons tous les conséquences négatives de l'immigration : augmentation de la criminalité, pénurie de logements, problèmes scolaires, bétonnage, embouteillages. Les opposants à l'initiative répandent des rumeurs alarmistes : nous n'aurions plus de personnel dans les hôpitaux. Ce ne sont que des manœuvres de diversion. Les personnes qui viennent pour

travailler ne sont pas le problème. Elles continueront à venir à l'avenir en raison des bonnes conditions de travail. Mais il s'agit du niveau d'immigration et du fait que nous puissions à nouveau contrôler nous-mêmes qui vient et en quel nombre.

La question décisive est la suivante : comment préserver notre pays, notre paysage, notre patrie ? Pour que la Suisse reste la Suisse, il n'y a qu'une seule réponse : OUI à l'initiative pour la durabilité.



Marcel Dettling

Conseiller national et président
de l'UDC Suisse



Suppression de la pénalisation fiscale du mariage : imposition commune ou imposition individuelle ?

Aujourd'hui, les couples mariés sont imposés conjointement au niveau de l'impôt fédéral direct, tandis que les couples non mariés sont imposés individuellement. En raison de la progressivité de l'impôt, les couples mariés paient nettement plus d'impôts (pénalisation du mariage) et c'est pourquoi de nombreux cantons ont introduit depuis longtemps déjà le modèle du splitting : la déclaration d'impôt commune est maintenue, mais les revenus sont répartis (« splités »), ce qui réduit la charge fiscale globale.



Par Michèle Blöchliger,
Conseillère d'Etat du
cantons de Nidwald,
Hergiswil (NW)

Avec l'imposition individuelle, chacun serait imposé séparément, indépendamment de son état civil. Cela signifie que chaque conjoint devrait remplir sa propre déclaration d'impôt. Les effets sont variables : les couples à double revenu avec des revenus similaires en bénéficiaient considérablement. En revanche, les couples à revenu unique paieraient nettement plus d'impôts.

Les couples mariés devraient scinder fiscalement leur patrimoine, comme lors d'un divorce

La question est la suivante : voulons-nous un système qui considère la famille comme un entité ou voulons-nous un système fis-

cal qui encourage l'activité professionnelle individuelle ? L'imposition individuelle incite les couples à travailler à temps plein. Mais qu'est-ce que cela signifie pour les familles avec des enfants en bas âge, pour les proches aidants ? Encourageons-nous vraiment la liberté de choix ou poussons-nous les familles vers un modèle particulier ?

La réforme augmenterait considérablement la charge administrative : les couples mariés devraient remplir deux déclarations d'impôts. Les conjoints devraient scinder leurs biens communs (avoirs bancaires, biens immobiliers, autres actifs) comme lors d'un divorce. L'introduction de l'imposition individuelle entraînerait en outre quelque 1,7 million de déclarations d'impôts sup-

plémentaires dans toute la Suisse ; pour traiter ces déclarations supplémentaires, les services fiscaux devraient augmenter considérablement leurs effectifs. 21 cantons sur 26 rejettent ce changement de système.

Conclusion

Le splitting a fait ses preuves pendant des années dans de nombreux cantons et convient également au niveau fédéral pour supprimer la pénalisation du mariage. Il respecte différents modèles familiaux et évite de nouvelles inégalités. L'imposition individuelle semble moderne, mais elle pénalise les ménages à un seul revenu et les familles dont le deuxième revenu est faible. Elle entraîne également un renforcement coûteux de la bureaucratie fiscale.

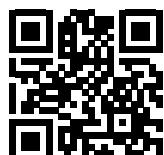
| Imposition commune des couples mariés | Imposition individuelle |
|--|--|
| Suppression de la « pénalisation du mariage » pour tous les couples mariés | Suppression de la « pénalisation du mariage » uniquement pour les couples mariés à double revenu avec des revenus similaires |
| Pas de charge administrative supplémentaire (pas de déclarations d'impôt supplémentaires) | Charge administrative supplémentaire (déclarations d'impôt supplémentaires) |
| Pas de nouvelle inégalité de traitement | Nouvelle inégalité de traitement en particulier pour les couples mariés à un seul revenu et les couples mariés avec un deuxième revenu modeste |
| Possibilité de compensation des pertes et des dettes | Pas de compensation des pertes et des dettes |
| Pas de perte de revenus dans la plupart des cantons | Perte de recettes substantielle pour la Confédération |
| La suppression de la « pénalisation du mariage » est au premier plan, mais pas l'incitation à exercer une activité lucrative pour les seconds revenus | L'incitation à exercer une activité lucrative pour les seconds revenus est au premier plan, mais pas la suppression de la « pénalisation du mariage » |
| La majorité des cantons connaît déjà le splitting conjugal | Un référendum cantonal et un référendum populaire ont été déposés contre l'imposition individuelle |



Plus d'argent pour vivre!



Augmentation des primes d'assurance maladie, augmentation des loyers ...
De plus en plus de personnes ont de moins en moins d'argent pour vivre.
L'initiative « 200 francs, ça suffit ! » abaissera la redevance SSR de 335 francs
à 200 francs par an. Nous aurons ainsi plus d'argent dans notre porte-monnaie
chaque année.



initiative-ssr.ch

SSR

200.-
ça suffit !

OUI

Redevance SSR : trop chère, injuste et hors de contrôle

La population suisse paie la redevance radio-TV la plus élevée au monde, tandis que la SSR dépense sans retenue et s'éloigne toujours plus de sa mission. L'initiative « 200 francs, ça suffit ! » veut mettre fin à une taxe obligatoire devenue injuste et incontrôlable.



Par Michaël Buffat,
Conseiller national,
Vuarrens (VD)

Chaque année, les ménages suisses doivent payer 335 francs de redevance radio-TV, qu'ils regardent ou non la télévision, qu'ils utilisent ou non les offres de la SSR. Cette obligation frappe indistinctement familles, personnes seules, jeunes et retraités. Résultat : la Suisse détient le record mondial de la redevance la plus chère.

Dans le même temps, les entreprises sont lourdement pénalisées. En fonction de leur chiffre d'affaires — et non de leurs bénéfi-

ces — elles doivent verser jusqu'à 50'000 francs par an. Même les caisses de pension sont mises à contribution : une taxe fantôme qui pénalise les PME, freine l'investissement et affaiblit notre économie.

Les ménages doivent se serrer la ceinture

Et pour quel résultat ? Une SSR toujours plus gourmande et dispersée : huit chaînes de télévision, dix-sept radios, une multitude de plateformes numériques, des productions coûteuses qui n'ont souvent plus rien à voir avec le service public. Pendant que les ménages se serrent la ceinture, la SSR finance des émissions de divertissement hors sol, parfois tournées à l'étranger, sans réel intérêt pour la population.

Cette dérive est possible parce que la SSR n'a plus de limites financières. Lorsqu'une entreprise est assurée de recevoir chaque année des milliards, la maîtrise des coûts disparaît. Les contribuables, eux, continuent de payer.

Plus d'argent pour tous

L'initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! » mettra enfin un frein à ce système. Elle réduit la redevance à 200 francs par ménage et supprime la taxe pour les entreprises. Les ménages économiseront 135 francs par an et près de 150'000 entreprises seront soulagées.

Contrairement aux discours alarmistes, le service public ne disparaîtra pas. Avec plus de 850 millions de francs par an, la SSR disposera toujours de moyens considérables. Mais elle devra se recentrer sur l'essentiel : l'information, la culture et les régions.

Il est temps de mettre fin à un système devenu excessif, coûteux et injuste : 200 francs, ça suffit.

**Dites OUI avec nous à
l'initiative pour la réduc-
tion de la redevance SSR
« 200 francs, ça suffit ! »**



**Soutenez notre campagne
pour la réduction
de la redevance sur
www.initiative-ssr.ch**



« Durant mon mandat, je souhaite mettre l'accent sur les bons offices que la Suisse offre à l'étranger »

C'est une double année présidentielle pour l'UDC de la Suisse romande : Guy Parmelin préside la Confédération et Pierre-André Page l'Assemblée fédérale. 2026 fera-t-elle date dans l'histoire de l'UDC en Suisse romande ? Réponses du premier citoyen suisse.

UDC Suisse : Vous venez de prendre la présidence du Conseil national : dans quel état d'esprit avez-vous entamé ce mandat ?

Pierre-André Page : Je me sens motivé et serein. Je suis honoré et me réjouis de pouvoir représenter le parlement et ses intérêts en Suisse et à l'étranger.

Quelle est, selon vous, la mission la plus importante du président du Conseil national dans le contexte politique actuel ?

Durant mon mandat, je souhaite mettre l'accent sur les bons offices que la Suisse offre à l'étranger. Notre neutralité et nos relations avec les différentes nations du monde au plan géopolitique nous offrent une place de choix pour faire briller notre pays et sa tradition de promotion de la paix.

Quelles expériences de votre vie professionnelle et parlementaire vous aident le plus aujourd'hui dans votre rôle de président ?

Mon passage à l'exécutif communal, au Grand Conseil fribourgeois et à sa présidence, ainsi que mes années passées comme Conseiller national m'offrent aujourd'hui un bagage conséquent en ce qui concerne l'aspect politique et gouvernemental. Ma carrière comme agriculteur indépendant, qui m'a appris la rigueur et le souci du détail, vient compléter mon parcours et les compétences acquises au fil des années. D'où ma devise pour cette année présidentielle « Cultivons l'avenir ».



Le conseiller national Pierre-André Page reçoit des bouquets de fleurs après son élection triomphale à la présidence du Conseil national – toutes nos félicitations !

Peut-on être président du Conseil national tout en restant fidèle à une ligne politique claire ?

Oui, j'en suis convaincu, même si la fonction demande une représentation institutionnelle avant tout. Je reste politicien avec mes valeurs et mes convictions, et je continuerai à les défendre dans la mesure du possible avec le mandat que je porte.

Quelle est aujourd'hui, selon vous, la plus grande force de la Suisse ?

La force principale de la Suisse, selon moi, est sa neutralité et son image de médiateur afin de promouvoir la paix à travers le monde. Nous vivons dans une période particulièrement incertaine et c'est pour moi justement dans ces périodes qu'il est essentiel de ne pas oublier ce qui a fait notre succès au fil des siècles passés, alors maintenons notre indépendance et notre neutralité.



Le mot de notre président de la Confédération, Guy Parmelin

Chère famille UDC

Quand bien même l'année a commencé de manière extrêmement triste pour la Suisse, je tiens personnellement à vous souhaiter à tous une belle année 2026, remplie de bonheur et de santé.

Le tragique incendie de Crans-Montana nous a douloureusement rappelé l'imprévisibilité de la vie et continuera de nous occuper longtemps, tant au niveau national qu'international. J'ai dans le même temps été profondément impressionné par la grande solidarité qui s'est manifestée en Suisse et à l'étranger.

Mes deux années à la présidence de la Confédération me rappellent que l'imprévu est devenu la norme dans le quotidien du Conseil fédéral. La pandémie, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, l'effondrement de Credit Suisse et, plus récemment, le différend douanier avec les États-Unis ont maintenu la Suisse dans une situation de crise persistante. J'en tire la leçon que l'humilité, le pragmatisme, la flexibilité et une marge de manœuvre aussi large que possible sont essentiels. L'action politique doit rester rapide, agile et axée sur la recherche de solutions.

L'une des priorités de mon travail cette année est de garantir cette marge de manœuvre pour notre pays. Cela passe notamment par la diversification de nos relations commerciales. Je m'engage à établir rapidement une base commerciale plus stable avec les États-Unis, à conclure les négociations avec la Chine au sujet de notre accord de libre-échange et à mettre en œuvre le plus rapidement possible les accords déjà signés, tels que ceux

avec la Thaïlande, la Malaisie ou le Mercosur. Notre industrie d'exportation ainsi que de nombreuses PME ont besoin d'un meilleur accès au marché afin de garantir les emplois.

En matière de politique intérieure, il est important pour moi d'améliorer de manière ciblée les conditions-cadres pour les entreprises : réduire les coûts, alléger les charges administratives, accélérer les procédures et faire progresser la numérisation de l'administration. J'invite à la prudence et déconseille de faire systématiquement appel à l'État ou de recourir à l'activisme industriel à chaque crise. Les interventions précipitées font plus de mal que de bien. Mon objectif est de créer des conditions équitables et compétitives pour tous les secteurs.

En 2026, je traiterai dans mon département des dossiers particulièrement importants : nous poserons les jalons de la future promotion économique et de la politique régionale, nous défendrons au Parlement la révision de la loi visant à renforcer l'approvisionnement économique du pays et nous préparerons la politique agricole 30+, qui doit apporter aux agriculteurs plus de liberté d'action et moins de bureaucratie.

Pour conclure, j'aimerais souligner l'importance de finances publiques solides, de la sécurité de notre pays et, bien sûr, de notre neutralité et de notre démocratie directe. Les votations populaires confèrent à notre politique légitimité, stabilité et perspectives. J'en suis fier !

Je me réjouis de poursuivre ma collaboration avec vous et avec le parti et, même si je suis en année présidentielle, je m'efforcerai de rester aussi présent que possible auprès de vous.

Ce que prétendent les opposants à l'initiative pour la durabilité



Le PLR, le Centre, les associations économiques, le PS et les Verts luttent ensemble contre l'initiative pour la durabilité « Pas de Suisse à 10 millions ! » Il s'agit là d'une alliance pour le moins étrange ... La gauche souhaite ouvrir les frontières aux demandeurs d'asile et aux migrants du monde entier. Les milieux économiques veulent une main-d'œuvre aussi bon marché que possible. Le PLR et le Centre veulent lier la Suisse à l'UE. Tous parlent désormais d'un « chaos » imminent.



Par Thomas Mather,
entrepreneur et
Conseiller national,
Meilen (ZH)

☒ Affirmation : « Les loyers explosent parce que l'UDC s'oppose à la protection des loyers » (Cédric Wermuth, président du PS)

✓ Le PS veut une protection contre les résiliations, un plafonnement des loyers et la construction de logements sociaux. Ce sont là des recettes socialistes éculées qui ont échoué partout. La gauche ne cherche qu'à détourner l'attention du véritable problème : l'immigration de masse fait exploser les loyers.

Y a-t-il trop peu de constructions en Suisse ? **Non. Il y a trop d'immigration.** La construction de logements ne parvient plus à suivre le rythme de l'immigration de masse :
en 2001, **28'873 nouveaux logements ont été construits.**
En 2020, **49'314 nouveaux logements ont été construits.**
Soit une augmentation de 71 % !



Affirmation : « Si l'initiative pour la durabilité est acceptée, le chaos est inévitable. »



✓ La vérité : le chaos est déjà là, à cause de l'immigration excessive ; le chaos dans les rues et dans les trains, beaucoup plus de violence et de criminalité. En raison du chaos de l'asile, 25'000 à 30'000 migrants demandeurs d'asile du monde entier arrivent chaque année en Suisse. Les loyers et les primes d'assurance maladie explosent et à cela s'ajoutent tous les problèmes scolaires liés au fait que les enfants suisses deviennent une minorité.

La réponse est l'initiative pour la durabilité : nous voulons à nouveau contrôler nous-mêmes l'immigration. **Si plus de 120'000 migrants et demandeurs d'asile supplémentaires arrivent chaque année, notre Suisse court à sa perte.**



Affirmation : « La libre circulation des personnes crée de la prospérité » (Economiesuisse)

✓ Bien sûr, certains profitent de l'immigration : en premier lieu, les immigrés. Ils bénéficient des salaires élevés en Suisse et de notre système de santé 5 étoiles, sans avoir versé un seul franc de prime d'assurance maladie au préalable. Les grandes entreprises profitent d'une main-d'œuvre moins chère. Les propriétaires immobiliers et fonciers profitent de l'explosion des loyers et des prix des terrains.

La grande majorité de la population ne tire toutefois aucun profit de l'immigration de masse, bien au contraire : la qualité de vie et la prospérité par habitant stagnent. La vie devient de plus en plus chère : loyers, propriété immobilière, primes d'assurance maladie. Les systèmes éducatif et sanitaire sont à bout. Il en va de même pour les infrastructures : routes, chemins de fer, écoles. Les pouvoirs publics doivent investir des milliards en raison de l'immigration de masse. Qui paie ? Nous, les contribuables suisses.



Affirmation : « L'initiative agravera la pénurie de main-d'œuvre déjà existante » (Economiesuisse)



✓ Le système actuel n'est manifestement pas la solution : malgré une immigration record, on se plaint d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Actuellement, environ 120'000 personnes supplémentaires affluent chaque année en Suisse (UE, pays tiers, asile). Avant le vote sur la libre circulation des personnes avec l'UE, le Conseil fédéral avait promis que seuls environ 8'000 ressortissants de l'UE/AELE supplémentaires arriveraient chaque année.

La conclusion est claire : **l'immigration entraîne l'immigration.** Les ouvriers du bâtiment immigrés construisent des logements pour les immigrés. Le personnel soignant immigré s'occupe des immigrés. Les immigrés ont besoin de médecins, de lits d'hôpital, d'énergie, de voitures, de transports publics, de places dans les écoles... C'est une spirale sans fin.

durabilité « Pas de Suisse à 10 millions! » ... est vrai !

Affirmation : « 90 % de notre immigration est une immigration de main-d'œuvre. » (Jacquelin Badran, conseillère nationale PS)

La vérité : en 2024, 27'740 demandeurs d'asile sont arrivés en Suisse. 42'433 personnes sont arrivées en Suisse grâce au regroupement familial. 82'677 personnes sont arrivées en Suisse pour y travailler, y compris les employés à temps partiel. La migration de main-d'œuvre ne représente donc pas 90 %, comme l'affirme Madame Badran, mais 54 % au maximum. **La moitié des chômeurs en Suisse sont des étrangers et il en va de même pour plus de la moitié des bénéficiaires de l'aide sociale.**

Affirmation : « L'initiative a un effet immédiat et extrême. »

La vérité : l'initiative pour la durabilité garantit une immigration contrôlée. La population résidente permanente ne doit pas dépasser la limite des 10 millions d'ici 2050. Cela signifie qu'environ 40'000 personnes et travailleurs qualifiés pourraient encore immigrer chaque année. Mais les responsables politiques doivent agir, en réduisant l'immigration dans l'État social et en mettant enfin un terme à la migration néfaste liée à l'asile.

Affirmation : « Sans main-d'œuvre étrangère qualifiée, nous manquons de personnel de santé. »

La réalité est la suivante : environ 40 % des médecins et environ un tiers du personnel soignant n'ont pas de passeport suisse. Logique : la proportion d'étrangers en Suisse est de 27 %. À cela s'ajoutent de nombreux frontaliers qui travaillent dans le secteur de la santé. Pourquoi ? Parce qu'ils bénéficient ici de bonnes conditions de travail. Cela restera le cas même si l'initiative sur la durabilité est acceptée..

Ici aussi, 100'000 immigrants supplémentaires nécessitent environ 2'220 médecins et infirmiers supplémentaires. Les hôpitaux et les services d'urgence sont remplis de patients étrangers. L'UDC est favorable à une immigration ciblée de main-d'œuvre qualifiée. Mais nous devons également former davantage de main-d'œuvre qualifiée chez nous. Le fait que des médecins allemands viennent en Suisse et que des médecins roumains partent en Allemagne n'est pas non plus une solution durable.



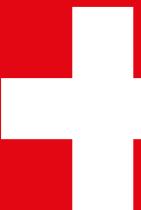
Affirmation : « L'UDC veut dénoncer les accords bilatéraux avec l'UE ! »

La vérité : dès que la population résidente permanente dépassera 9,5 millions d'habitants, le Conseil fédéral devra prendre des mesures, notamment en matière d'asile et de regroupement familial. Environ 30'000 migrants demandeurs d'asile arrivent chaque année en Suisse, principalement des jeunes hommes (musulmans) venus du monde entier. L'initiative pour la durabilité vise à mettre fin à cette migration d'asile abusive. Si la politique suisse parvient à maîtriser l'immigration, il ne sera pas nécessaire de résilier des accords.

Affirmation : si l'initiative pour la durabilité est acceptée, la pression sur les salaires « augmentera massivement » (président du PS Wermuth).

La vérité : les immigrants font baisser les salaires car ils effectuent le même travail pour un salaire inférieur. Ce ne sont pas les employés de l'État qui sont touchés par la pression sur les salaires, mais les personnes qui travaillent dans le secteur privé. C'est aussi la principale raison pour laquelle les salaires en Suisse n'augmentent pratiquement plus.

Pas de Suisse à 10 millions ! Commandez des drapeaux et devenez supporter !


Préservons ce que nous aimons

initiativedurabilite.ch

Le 14 juin prochain, nous voterons sur l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! »

Ce que vise l'initiative :

- Stopper l'immigration incontrôlée
- Protéger notre nature d'un bétonnage toujours plus intensif
- Que nous ne soyons pas étrangers dans notre propre pays !

La campagne commence maintenant et nous avons besoin de votre soutien !

- ▶ Commandez maintenant notre drapeau «Préservons ce que nous aimons»
- ▶ Soutenez notre campagne

Toutes les infos sur
initiativedurabilite.ch



ENCORE PLUS D'IMPÔTS ET DE DETTES.

Le 8 mars

NON

AU FONDS CLIMAT

fonds-climat-non.ch



La bureaucratie européenne menace notre modèle suisse

L'Union européenne est devenue une machine bureaucratique hypertrophiée, éloignée des réalités économiques et démocratiques des entreprises. En comparaison, la Suisse se distingue par un système souple et efficace. Importer la bureaucratie européenne mettrait en péril notre attractivité et notre prospérité.



Par Yvan Pahud
Conseiller national,
L'Auberson (VD)

L'une des grandes forces de la Suisse réside dans la simplicité et l'efficacité de son cadre institutionnel. Notre pays a fait le choix d'un État au service des citoyens et de l'économie, avec des règles claires, proportionnées et applicables. C'est précisément ce modèle qui est aujourd'hui menacé par un rapprochement institutionnel excessif avec l'Union européenne.

La bureaucratie européenne est devenue un système tentaculaire. À ti-

tre d'exemple, le droit du travail suisse tient en une dizaine de pages claires et compréhensibles. À l'inverse, les réglementations européennes se comptent en centaines, voire en milliers de pages, accumulant normes, directives et obligations administratives. Cette inflation réglementaire freine l'initiative, renchérit les coûts et pénalise les entreprises, en particulier les PME.

L'atout de la Suisse ?

Sa compétitivité !

Importer cette bureaucratie en Suisse aurait des conséquences directes. L'attractivité de notre pays pour les entreprises serait affaiblie, l'innovation ralentie et l'emploi fragilisé. Là où la Suisse offre aujourd'hui un environnement flexible et compétitif, l'UE impose un carcan administratif lourd, coûteux

et souvent déconnecté des réalités économiques. Il est d'ailleurs surprenant de voir certains milieux économiques soutenir des accords qui conduiraient à davantage de réglementations et de contrôles, alors même qu'ils réclament, à juste titre, une réduction de la bureaucratie. Moins de règles inutiles, c'est plus de liberté, plus de compétitivité et plus de prospérité.

La Suisse n'a rien à gagner à s'aligner sur un modèle bureaucratique qui a montré ses limites. Préserver notre souveraineté, c'est aussi préserver un cadre économique performant, au bénéfice des entreprises, des travailleurs et de l'ensemble de la population.

Le « Fonds climat » entraînera une hausse massive de la dette

Le 8 mars prochain, nous voterons sur l'initiative de la gauche visant à instaurer un « fonds climat ». Ce fonds devrait être constitué d'un montant équivalent d'au minimum 0.5 % et d'au maximum 1% du produit intérieur brut (PIB), soit un coût annuel de 3.9 à 7.7 milliards. Cette initiative endettera massivement notre pays.



Par Nicolas Kolly,
Conseiller national,
Essert (FR)

Le fonds climat, proposé par la gauche, vise à financer des projets de transition énergétique. Il s'agit d'un investissement dans l'avenir, mais il doit être réalisé de manière responsable et durable. La Suisse a une tradition de prudence et d'économie dans ses investissements publics. Il est donc important de veiller à ce que ce fonds soit bien géré et à ce que les bénéfices soient réellement utilisés pour le bien-être de tous.

Le fonds climat devrait être financé par une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre. Cela permettrait de réduire les émissions tout en générant des revenus pour le fonds. Il est également important de veiller à ce que les bénéfices soient réellement utilisés pour le bien-être de tous.

Sous couvert d'investir pour la politique climatique du pays, l'initiative de la gauche endettera massivement notre

Le renforcement de l'approvisionnement en électricité est étroitement lié à notre politique climatique. L'UDC soutient un

mix énergétique permettant d'augmenter la production d'électricité hivernale, principalement par la construction de nouveaux ouvrages hydroélectriques et par le renouvellement du parc de centrales nucléaires suisse.

Pour une politique d'avenir responsable, il y a lieu de refuser l'initiative « Pour un fonds climat », tout en s'engageant pour le retour de l'énergie nucléaire.

Je m'engage pour un avenir sûr et libre !

Je souhaite devenir membre de l'UDC dans ma région et être invité à participer aux assemblées et aux manifestations (paiement d'une cotisation requis)

Je souhaite être informé des activités en cours et recevoir les communiqués de presse et articles de l'UDC. Merci de m'envoyer gratuitement la newsletter à mon adresse e-mail ci-dessous.

J'aimerais être informé par WhatsApp des principales activités de l'UDC Suisse. Numéro de Natel WhatsApp: _____

Je soutiens l'UDC financièrement

Je verse _____ francs de don sur le compte IBAN de l'UDC Suisse **IBAN CH83 0023 5235 8557 0001Y**

Merci de m'envoyer un **bulletin de versement**

J'accepte que la publicité de l'UDC soit envoyée à mon adresse

Nom/Prénom _____

Rue _____

NP/Localité _____

Téléphone _____

Courriel _____

Signature _____

Découper, glisser dans une enveloppe et renvoyer à l'adresse suivante :

UDC Suisse, secrétariat général, case postale, 3001 Berne, Courriel : info@udc.ch, téléphone 031 300 58 58

Faites un don :



Ae^{Reisen}bi *Nature, aventures et convivialité*



Mongolie
du 6 au 18 juillet 2026

Oest du Canada
du 21 août au 2 septembre 2026

Est du Canada
du 21 septembre au 3 octobre 2026

Guide touristique: Andreas Aebi
conseiller national UDC de 2007 à 2023

Commandez dès maintenant, sans engagement, le programme de voyage.

Aebi Reisen GmbH, Alchenstorf | Tel. 034 415 16 37 | www.aebi-andreas.ch | info@aebi-reisen.ch



L'UDC Suisse a un nouveau chef de campagne

« Nous sommes prêts et présents dans toutes les régions. Nous sommes le parti du peuple ! » Le conseiller national Manuel Strupler mènera l'UDC Suisse vers les élections de 2027.

Les élections nationales semblent lointaines, mais pour Manuel Strupler, conseiller national UDC thurgovien, une chose est déjà claire : « Nous devons nous mettre au travail dès maintenant. Nous voulons motiver les partis cantonaux et locaux ainsi que nos membres à temps pour la lutte en faveur d'une Suisse libre et veiller à ce qu'ils soient prêts. »

L'équipe de campagne électorale est prête

L'UDC Suisse a un nouveau chef de campagne : Manuel Strupler. Cet ancien lutteur couronné et aujourd'hui entrepreneur incarne les valeurs de l'UDC et de la Suisse : père de trois enfants, il dirige une entreprise d'horticulture qui emploie 25 personnes et 3 apprentis ; il est engagé bénévolement, est conseiller national depuis 2019 et membre du comité du parti depuis 2020.

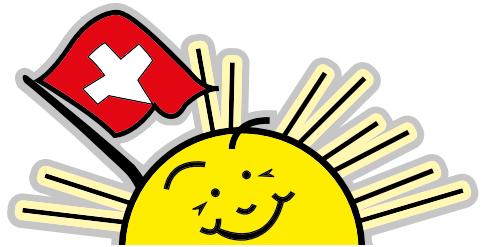
Que ce soit en tant qu'employeur, ancien lutteur et entraîneur ou homme politique, Manuel Strupler a l'habitude de se battre. « Mais cela n'est possible que si l'on est entouré d'une bonne équipe et que l'on poursuit un objectif commun. » Cela vaut en particulier pour l'équipe de campagne électorale de l'UDC Suisse : avec la conseillère nationale Katja Riem (BE) et les deux conseillers nationaux Yvan Pahud (VD) et Piero Marchesi (TI), Manuel Strupler peut compter sur des collègues de combat issus de toutes les régions du pays.

Nous restons fidèles à nos traditions et à nos valeurs

Les élections de 2027 seront cruciales pour la Suisse. « Pour moi, les priorités sont claires », déclare Manuel Strupler. « Nous devons mettre un terme à l'immigration incontrôlée, lutter contre la criminalité croissante, rétablir la sécurité et préserver notre souveraineté. Si nous signons le traité

de soumission à l'UE, le peuple suisse n'aura plus son mot à dire. Nous ne pourrons alors que payer docilement des milliards à la bureaucratie européenne en déclin. »

Mais pour Manuel Strupler, l'attitude personnelle est également importante et chacun en est responsable. « Nous devons à nouveau affirmer avec confiance notre attachement à notre pays, à nos traditions et à nos valeurs. Si nous ne défendons pas nos valeurs fondamentales chrétiennes et libérales, il ne faudra pas s'étonner si l'islam radical se propage et que nous nous retrouvions dans une situation similaire à celle de la France. »



1. A: Initiative « l'argent liquide, c'est la liberté »
1. B: Contre-projet directe

OUI

1. C: préférence : initiative

2. Initiative « 200 francs, ça suffit ! » (initiative SSR)

OUI



3. Initiative « fond pour le climat »

NON

4. Loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle

NON

Mot d'ordre de l'assemblée des délégués

Inscrire le maintien du franc suisse dans la Constitution

Le Conseil fédéral et les Chambres fédérales invitent la population à rejeter l'initiative et soutenir le contre-projet prévoyant d'inscrire dans la Constitution la garantie de l'approvisionnement en numéraire et l'utilisation du franc en tant que monnaie nationale.



Par Jacques Nicolet,
Conseiller national,
Lignerolle (VD)

L'argent cash reste un pilier essentiel de notre économie et de notre liberté individuelle. Il garantit l'anonymat des transactions, protège notre vie privée et assure l'accès

universel au commerce, sans dépendre de la technologie ni des infrastructures numériques. C'est aussi un outil de sécurité en cas de panne technique ou de crise majeure.

Les frais de commissions élevés liés aux cartes et nouveaux moyens de paiement ne sont pas favorables à certains commerçants alors que le cash est un moyen simple, efficace et sûr, notamment pour les petites transactions et dans les zones rurales.

En limitant les paiements en espèces, on fragilise non seulement la souveraineté du consommateur, mais on ouvre aussi la porte à une surveillance accrue et à une exclusion des personnes non connectées ou en difficulté avec les outils numériques.

Il est crucial de préserver la diversité des moyens de paiement en respectant la liberté de choix des usagers.

Annonce

Seul un OUI à l'initiative populaire sauvera le numéraire suisse sous forme de pièces et de billets

Chers membres de l'UDC,

une chose est sûre : la Suisse et les piliers de notre prospérité vous tiennent à cœur. Vous vous engagez sans réserve pour notre pays. **Le 8 mars, la Suisse a à nouveau besoin de votre précieux soutien !** Il en va de rien moins que du sauvetage de l'argent liquide suisse sous forme de pièces et de billets.

Le 8 mars, nous votons sur **l'initiative sur l'argent liquide** et sur le contre-projet trompeur. En tant qu'initiant, je connais parfaitement les deux projets. Je vous l'assure : **ce n'est qu'avec l'initiative que nous inscrivons l'argent liquide sous forme de pièces et de billets dans la Constitution fédérale et que nous le protégeons contre sa suppression.** Le contre-projet trompeur laisse toujours la porte dérobée ouverte à la suppression de l'argent liquide suisse sous forme de pièces et de billets.



**Votez OUI à l'initiative sur l'argent liquide et
NON au contre-projet trompeur !
Dans l'intérêt de notre Suisse.**

OUI

Initiative pour l'argent liquide

Au contre-projet

NON

**Votre Richard
Koller**

PS : Sur notre site Internet,
vous trouverez de nombreuses
possibilités de soutenir la
campagne pour le sauvetage
du franc.

sauver-le-franc.ch



OUI
**aux billets
et aux pièces**
sauver-le-franc.ch

Élections dans les cantons de Berne, Obwald et Nidwald

Le 8 mars 2026, des élections cantonales se tiendront à Obwald pour renouveler le Grand Conseil et le Conseil d'État.

Le président actuel et conseiller d'État UDC Daniel Wyler, originaire d'Engelberg, quitte le collège des cinq après 8 ans passés à la tête du Département de l'économie.

Pour défendre le seul siège de l'UDC au gouvernement, l'UDC Obwald a désigné Franziska Kathriner, députée et conseillère communale de Sarnen.

L'UDC Obwald souhaite continuer à augmenter sa part électorale de 25,6 % et détrôner le parti du centre, qui n'a plus que 2,5 % d'avance sur l'UDC.



Les deux conseillers d'État UDC sont déjà élus !

Le 8 mars également, des élections cantonales auront lieu à Nidwald.

L'UDC Nidwald a désigné l'actuelle conseillère d'État Michèle Blöchliger, qui dirige avec succès la direction des finances du canton de Nidwald.

ou encore interdiction générale des téléphones portables à l'école primaire.

Pour le siège de Res Schmid, l'UDC Nidwald a désigné le président du groupe parlementaire Armin Odermatt. Âgé de 56 ans, il

est chef de chantier, marié et père de quatre filles.

En l'absence de candidats adverses, les deux conseillers d'État UDC ont été élus tacitement.



Assurer la majorité bourgeoise avec trois candidats UDC !

Après 10 ans de gouvernement de gauche, l'UDC Berne a réussi en 2016 à faire passer la majorité en mains bourgeoises. Il s'agit désormais de garantir cette majorité à long terme avec un siège UDC supplémentaire.

Avec le gouvernement bourgeois, le taux d'aide sociale a baissé et, malgré des investissements élevés, il a été possible de réduire la dette et d'introduire des allégements fiscaux. La résistance aux crises a été renforcée et l'optimisation des infrastructures et de l'approvisionnement a été lancée. Avec un programme en 10 points, le ticket bourgeois composé d'Astrid Bärtschi (centre, sortante), Philippe Müller (PLR, sortant), Pierre Alain Schnegg (UDC, sortant) ainsi que Daniel Bichsel (UDC, nou-

veau) et Raphael Lanz (UDC, nouveau) entend garantir encore plus d'efficacité et d'innovation dans ce canton bilingue.

Berne, ville la plus à gauche de Suisse, a be-

soin d'un contrepoids bourgeois fort au sein du gouvernement cantonal ! Nous travaillons d'arrache-pied pour y parvenir le 29 mars prochain !

Benéfique.



Election du Conseil-exécutif le 29 mars 2026.

Raphael LANZ
sortant
Pierre Alain SCHNEGG
sortant
Astrid BÄRTSCHI
sortante
Philippe MÜLLER
sortant
Daniel BICHSEL

Plus d'infos sur benefique.ch





25^e coupe nationale de l'UDC

avec les Conseillers nationaux et aux Etats de l'UDC

Samedi 21 février 2026

**9h45 à 16h, ouverture des portes à 9h00
à Breitisaal, 8185 Winkel**

Mode :

Equipes avec un partenaire tiré au sort.
4 passes de 12 parties, soit 48 parties.

Cartes :

Françaises et allemandes

Les prix :

Il y a de nombreux prix attractifs d'une valeur totale de plus de CHF 7'000 à gagner. Chaque participant reçoit un petit cadeau. Beau prix pour la gagnante ou le gagnant

Podium :

1^{er} prix : CHF 300.-
2^e prix : CHF 200.-
3^e prix : CHF 100.-

Frais d'inscription :

- Coupe de jass :** CHF 30.- à verser par Twint ou par virement bancaire dans un délai de 10 jours.
- Repas de midi :** CHF 25.-
Les bons sont disponibles à la caisse à l'entrée



Participants :

Ce tournois convivial est ouvert à tous les politiciens, membres et sympathisants de l'UDC ainsi qu'aux fans de jass.

Inscription :

Pour des questions d'organisation, merci de renvoyer ce talon d'inscription par e-mail ou par La Poste jusqu'au 10 février 2026 au plus tard (nombre de places limité, maximum 300 personnes).

Après votre inscription, vous recevrez une confirmation écrite de votre participation. Confirmation de participation et des informations sur les possibilités de paiement.

Organisation :

UDC du canton de Zürich, Marlies Pfister et Silvia Weidmann ainsi que la Conseillère nationale Stefanie Heimgartner.

Directeur du tournoi :
Fabian Cadonau
(Trumpf-As AG)



Talon d'inscription

Je m'inscris pour la 25^e coupe de Jass de l'UDC du samedi 21 février 2026 :

Cartes suisses-allemandes

Cartes françaises

Egal

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

NPA / Localité _____

Téléphone _____

E-Mail _____

Renvoyer jusqu'au 10 février au plus tard: UDC Suisse, secrétariat général, case postale, 3001 Berne
Téléphone : 031 300 58 58 / E-mail : gs@svp.ch